

Le prix Pride 2010 remis au bureau Opan concept

Le prix neuchâtelois de développement durable en entreprise – Pride 2010 – a été remis hier au bureau d'ingénieurs en génie civil Opan concept SA à Neuchâtel. Les entreprises Rollomatic, au Landeron, et Johnson&Johnson, notamment basée au Locle et à Neuchâtel, ont également été nominées.

Cette distinction, mise sur pied pour la deuxième année par l'Etat de Neuchâtel et l'association Ecoparc vise à stimuler et renforcer l'action des entreprises privées en matière de développement durable. Pride est doté de 5000 francs et est ouvert à l'ensemble des entreprises privées implantées sur sol neuchâtelois. Cette récompense permet notamment d'augmenter la

notoriété du lauréat, de promouvoir les réalisations des entreprises pionnières et de mettre en valeur une économie privée engagée sur la voie du développement durable. D'une manière plus générale, la démarche vise la prise de conscience de l'importance de pratiquer le développement durable. Ainsi, le prix Pride permet d'enrichir une bibliothèque de bonnes pratiques de management durable reproductibles, en puisant dans la créativité des entrepreneurs neuchâtelois et en récompensant la responsabilité sociale du secteur privé. L'intégration des critères environnementaux ou sociaux doit permettre de se démarquer sur le marché, tout en allégeant la facture énergétique ou en trouvant des solutions alternati-



COVOITURAGE Johnson&Johnson offre des primes aux employés qui renoncent à utiliser leur automobile. (ARCHIVES LEUENBERGER)

ves à des nuisances. Opan concept a séduit le jury avec son projet de promotion active du développement durable. Le bureau a mis en œuvre cinq actions conjuguant des effets positifs sur l'environnement, la société et l'économie. Parmi celles-ci, l'établissement d'un bilan CO₂ aboutissant à l'obtention du label «climate neutral» en décembre dernier (compensation de ses émissions carbone de 37 tonnes par an).

Le jury a également été sensible au projet «Koyrollo», de Rollomatic, qui grâce à une centrale solaire, réalise d'importantes économies en mazout et électricité. Le plan de mobilité d'entreprise de Johnson&Johnson a aussi été distingué par le jury. /comm-réd